Communauté de Communes Buëch Dévoluy

MOTION CONTRE LA SUPPRESSION DES TARIFS DE LA RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a décidé la refonte de la tarification des lignes régionales et notamment la suppression de la carte ZOU 50-75 %, la suppression de la carte Avantage (Jeunes/Séniors/Week-end/Famille), la suppression de la carte Famille Militaire, la suppression de la carte Liberté, la suppression des billets Personnel de la Défense, la suppression des billets tarif découverte (Jeunes/Séniors/Enfant+), la suppression des billets « Congrès et salons », la suppression des abonnements Travail Hebdo et Mensuels, la suppression de l'abonnement EEA Hebdo et Mensuels, et la suppression du demi-tarif accordé aux enfants de 4 à 12 ans.

Une décision qui va à l'encontre des besoins du territoire et qui va pénaliser les usagers. La baisse de fréquentation va augmenter et cela n'est pas en adéquation avec un département qui souhaite s'investir dans le respect de l'environnement et lutter contre le changement climatique.

Nous sommes sur un territoire dont les besoins en mobilité sont importants et dont les foyers vivant ici, vont être impactés financièrement. Nous ne pouvons pas laisser nos usagers subir cette hausse de prix ou cette suppression sans contrepartie.

Notre communauté de communes se voit dotée d'une voie ferrée tout rénovée. Il serait judicieux de trouver une solution pour utiliser celle-ci dans son intégralité en mettant en place des trajets qui correspondent aux horaires de travail des usagers souhaitant se rendre sur Gap tout en proposant un tarif préférentiel pour les travailleurs.

A l'heure où l'Allemagne met en place un forfait mensuel à 9€, permettant de voyager en TER en illimité dans tout le pays, une telle tarification régionale, si elle est votée, semble aller dans la direction opposée.

Nous nous s'opposons fermement à ce projet et nous vous demandons de trouver une alternative qui puisse répondre à l'ensemble des besoins de notre territoire et permettre ainsi une alliance entre transport et environnement afin de ne pas impacter également notre attractivité touristique.

Le Président de la CCBD

COMMUNAUTE DE COMMUNES BUECH DEVOLUY

Michel RICOU-CHARLES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
005-200067445-20220704-De56a_2022-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/07/2022
Affichage : 12/07/2022
Pour l'autorité compétente par délégation